

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 18 décembre 2023

OBJET :

**Création d'un contrat de projet
Chargé de projet Espace de Vie Sociale**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°3**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le contrat de projet est un contrat d'engagement de droit public, créé par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique, destiné à permettre aux administrations publiques d'employer temporairement un agent pour mener à bien un projet ou une opération identifié.

Dans le cadre de la politique d'animation sociale du territoire, le Centre Communal d'Action Sociale et la ville d'Essey-lès Nancy envisagent de proposer aux habitants, sur le quartier de Mouzimpré, un espace de vie sociale, structure de proximité permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets, à des fins de renforcement des liens sociaux, familiaux et des solidarités de voisinage.

Dans ce cadre, l'agent recruté en contrat de projet serait chargé notamment :

- de mobiliser les acteurs et les moyens nécessaires pour donner vie à cette structure ;
- d'inscrire ce projet dans une dynamique plus globale de réflexion et d'innovation en matière d'intervention sociale et médico-sociale ;
- de développer et consolider les partenariats interprofessionnels et interinstitutionnels ad hoc.

L'agent serait recruté en contrat à durée déterminée pour une durée d'un an au grade d'attaché.

L'agent recruté devra justifier d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine social, l'animation ou le développement territorial et d'une expérience professionnelle liée.

La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience et sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'animateur territorial.

PROPOSITIONS

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- de procéder à la création d'un emploi non-permanent à temps complet de chargé de projet Espace de Vie Sociale au grade d'attaché territorial relevant de la catégorie A, en application de l'article L332-24 du Code Général de la Fonction Publique ;
- de préciser que sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'attaché territorial ;
- de fixer la durée du contrat à un an ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement et à signer tout document s'y rapportant.

Il est précisé que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2024.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 décembre 2023.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



The stamp is circular with a blue border. The text inside the border reads 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' at the top and 'Essey-lès-Nancy' in the center.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 18 DECEMBRE 2023

**SOUS LA PRESIDENCE DE
Mme Nadine CADET – VICE-PRESIDENTE DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	14

PRÉSENTS :

Mmes Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Janine MARCHAL et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

POUVOIR :

M. Michel BREUILLE à Mme Nadine CADET

EXCUSÉES :

Mmes Annette FRANCISCO, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

